

Bienne et Nidau, le 6 novembre 2018

Demandeurs d'asile envoyés à « Prêles »

Aux députés du Grand Conseil
Madame, Monsieur

Par la présente, nous aimerions attirer votre attention sur la décision prise quant au « **Centre de retour de Prêles** ». Nous, les soussignés, sommes des personnes qui travaillent bénévolement, volontairement, sans rémunération avec des personnes issues de l'immigration.

Comme vous le savez, tous les demandeurs d'asile déboutés du canton de Berne seront déportés à « Prêles » au printemps ou en été 2019. Parmi eux se trouvent des personnes qui ne pourront jamais retourner dans leur pays d'origine (les Tibétains par exemple) dont des femmes, des familles avec enfants.

Le canton de Berne est en train de réorganiser les compétences dans le domaine de l'asile et des réfugiés dans le cadre du projet NA-BE, dont le Grand Conseil a pris connaissance lors de la session de novembre 2016. Selon ce projet, l'Office cantonal de la population et des migrations (OPM) sera chargé uniquement de verser l'aide d'urgence et d'exécuter le renvoi des requérants d'asile déboutés, à partir de 2020 probablement. La planification détaillée adoptée par le Conseil-exécutif prévoit que l'OPM hébergera et encadrera les requérants en attente de renvoi dans ses propres centres de retour.¹

Selon nos informations, au « Centre de retour de Prêles » ...

- les personnes ne toucheraient pas d'argent
- il est possible qu'ils ne puissent pas se déplacer librement
- des contrôles de présence quotidiens seraient prévus, ainsi que des sanctions
- la distribution des repas et le repos nocturne seraient réglementés
- ces personnes ne pourraient pas se faire à manger
- il n'y aurait pas d'offres d'activités de loisirs ni de cours de langues
- à « Prêles », les enfants (on en prévoit une soixantaine) iraient à l'école de la première à la neuvième classe en interne (dans quelle langue ? avec quels enseignants ?)
- service de santé: des cas bénins seraient traités sur place
- des entretiens de départ seraient organisés avec les collaborateurs du service de migration
- des visites par des personnes bénévoles seraient possibles

A notre avis, le « Centre de retour de Prêles » n'est pas une bonne idée:

La concentration de tant de personnes – majoritairement de jeunes hommes – de personnes sans espoir, comporte de nombreux dangers : vous pouvez compter sur des bagarres, des attaques de toutes sortes (y compris contre des femmes et d'enfants) et de suicides – si ce n'est pas dans la maison, alors dans les environs. Si les résidents ne reçoivent pas d'argent, le vol et le cambriolage dans la maison et ses environs seront quotidiens.

« Prêles » est si loin de toute habitation, de tout moyen de transport public, de tous les contacts avec le monde extérieur qu'il sera en fait une prison après tout. Pour des personnes qui pour la plupart n'ont rien fait de mal, mais qui ont été au mauvais endroit au mauvais moment.

¹www.be.ch/portal/de/index/mediencenter/medienmitteilungen.meldungNeu.mm.html/portal/de/meldungen/mm/2018/05/20180531_0938_im_fruehjhr_2019wirddaskantonalerueckkehrzentrumaufdemplateaude?cq_ck=1527752478081

Pour la partie des déboutés qui ne peuvent être renvoyés, une procédure de légalisation incluant un programme d'intégration et de formation serait probablement beaucoup plus censée à long terme. Ceci est également valable pour les enfants. Pour qu'ils puissent devenir des membres utiles de notre société – au lieu de vivre en immigrants illégaux flottant quelque part.

En plus, cette solution – ce faux-semblant de solution – nous coûtera cher. Car si certaines personnes s'enfuient et disparaissent des radars, « Prêles » sera bientôt le même qu'avant la conversion: vide et cher. Pour les personnes restantes, quelque chose comme un ghetto de générations émergera avec le temps. Le coût par personne sera peut-être faible, mais permanent.

Pour rappel il faut se référer à l'interpellation d'Anne-Caroline Graber : Réaffectation en Centre pour l'hébergement de requérants d'asile et de personnes en détention administrative de l'ancien Foyer d'éducation de Prêles. Réponse du gouvernement du 15.8.2018²

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour

- **que le projet « Prêles » ne soit pas mis en œuvre**
- **que des solutions créatives puissent être élaborées pour les demandeurs d'asile non criminels**

Nous vous remercions de votre attention et intérêt. Veuillez recevoir nos meilleures salutations

Rudolf Albonico

Margrit Schöbi

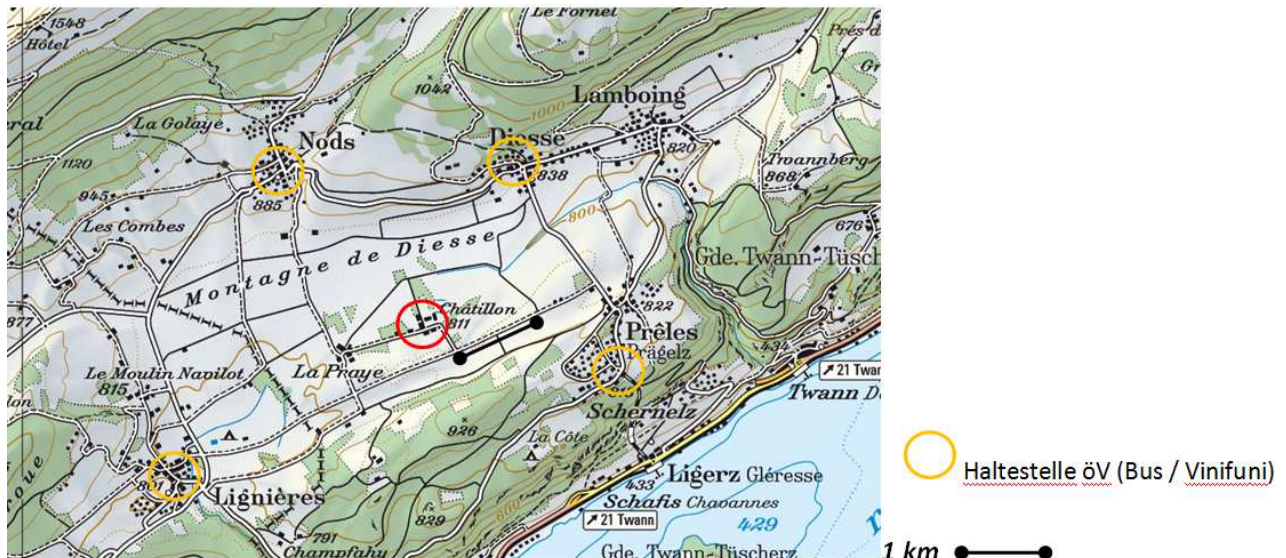
Sociologue et formateur d'adultes
Biel / Bienne

Conseillère en orientation professionnelle
Nidau

Adresses de contact :

Margrit Schöbi margrit.schoebi@evard.ch 032 505 22 71

Rudolf Albonico albonicogito@gmx.ch 079 682 52 75



Informations concernant « Prêles »: Office de la population et des migrations (OPM) / Amt für Migration und Personenstand (MIP) Eigerstrasse 73, 3011 Berne.

Chef de section: Markus Aeschlimann, mip.info@pom.be.ch, 031 633 42 48 / 031 633 53 15

² www.gr.be.ch/gr/de/index/geschaefte/geschaefte/suche/geschaefte.gid-7da9c576bb034002932aca5798b3b6e9.html